

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'APE

mercredi 10 septembre 2025

Présents :

- APE :

Alexandra Prieur, Rémi Leblond, Véronique Leguennec, Julie Leblond, Elodie Navarre, Julie Gaudron, Elodie Perigois, Christian Proust, Emilie Madabeni, Elise Gouvary, Matthieu Leray, Delphine Legros
Vanessa Boissière, Kevin Pasquer, Charlotte Chevallier

- Ecole :

Mathilde Pinier-Vieu (directrice)

- Mairie :

Stéphane Fouchard (maire), Denis Herraux (1^{er} adjoint au maire), Véronique Cormier (adjointe au maire)

Excusées :

APE : Emilie Geslin, Florine Bouttier, Fanny Dollet

Ordre du jour :

- Présentation de l'APE
- 2024-2025 : Rapport des activités et bilan financier
- 2025-2026 : Fonctionnement de l'APE, projection des activités, quelques questions, élection du bureau

cf. *support de présentation* : <https://urls.fr/W-8ily>

La séance débute à 20h30.

Présentation de l'APE :

Il est rappelé que pour être membre de l'APE, il est nécessaire d'avoir au moins un enfant scolarisé à l'école de Brette-les-Pins. Cela entraîne le départ de quelques membres lorsque les enfants entrent au collège. Véronique, Sedda, Elodie, Christelle, Jérémy, Marc : merci pour votre participation au développement de l'APE et belle continuation à Parigné !

Trois nouveaux parents présents ce soir souhaitent devenir membres de l'APE : Charlotte, Kevin et Vanessa. Bienvenue à vous !

2024-2025 :

- Rapport des activités

L'APE organise des animations et des ventes au cours de l'année scolaire afin de

- récolter de l'argent à destination des projets de l'école, et
- créer du lien entre les enfants et entre les parents en dehors de l'école.

Par exemple, cette année, l'APE a participé au financement de la classe découverte pour les élèves de maternelle, et au financement de la sortie à l'école du cirque pour les élèves d'élémentaire.

Halloween, Carnaval et la Fête du Printemps ont été trois moments festifs où parents et enfants se sont retrouvés.

La Glandée est une animation qui a permis à la fois de passer un moment agréable en forêt en famille et entre amis, et de récolter des fonds sans solliciter financièrement les parents de l'école.

- Bilan financier

Le bilan financier de l'année est très positif avec une augmentation de trésorerie de plus de 5800€.

Cette année, les animations (Halloween, Carnaval et Fête du Printemps) ont généré des bénéfices.

Les bénéfices réalisés lors des goûters des vacances sont stables par rapport aux années précédentes. Leur but est d'abord de créer un moment convivial avant les vacances.

Le coût de la SACEM a été plus élevé cette année que l'année dernière, car l'APE a dû payer des droits pour le spectacle de Noël.

Le don versé à l'école s'élève cette année à 3700€. L'APE pourra financer du matériel correspondant aux besoins de l'école. L'école propose par exemple d'investir dans une structure de jeux de cour à destination des élèves d'élémentaire (CP et CE1).

L'APE prévoit de communiquer auprès des parents de l'école pour expliquer comment est utilisé l'argent récolté en 2024-2025.

BILAN SCOLAIRE 2024/2025

En Banque	18-sept.-24	8 314,41
En Banque	10-sept.-25	14 144,28

augmentation de trésorerie 5 829,87

Activités

CALENDRIERS	354,57
COFFRE A JOUETS	797,51
GATEAUX (4 ventes)	247,36
CHOCOLATS	728,13
SAUCISSONS	
COKETTES	
GATEAUX BIJOU	851,9
TOMBOLA	4 768,18
FETE DE L'ECOLE	2 117,71
OBJET (Foutas)	400
CARAVANE TERRE JEUX	
RAMASSAGE DE GLANDS	1 012,30
BOUM HALLOWEEN	87,8
CARNAVAL	132,29

ACHAT JEUX DE COUR (table r	
SPECTACLE NOËL	-1 597,80
Surprise Party	106,82
DON ECOLE	-3 700,00

BOUM CM2	-74,85
INVESTISSEMENT MATERIEL	-278,72

Divers

SUBVENTION DE LA MAIRIE	160
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-441,33
Dont assurance (-157,00)	
et sacem (-222,78)	

5 829,87

BILAN SCOLAIRE 2023/2024

En Banque	18-sept.-23	6 203,91
En Banque	18-sept.-24	8 314,41

augmentation de trésorerie 2 110,50

Activités

CALENDRIERS	409,3
COFFRE A JOUETS	638,52
GATEAUX (3 ventes)	252,51
SAUCISSONS	81,75
COKETTES	247
BRIochES	388,19
TOMBOLA	3 464,11
FETE DE L'ECOLE	867,27
OBJET (livres recettes)	705
CARAVANE TERRE JEUX	82,64

ACHAT JEUX DE COUR (table m	
SPECTACLE NOËL	-1 343,31
Surprise Party	83,28
DON ECOLE	-3 400,00

BOUM CM2	-126,54
INVESTISSEMENT MATERIEL	-145,46
(Jeux tir arc fléchettes, mikado géant, crêpière, thermos)	

Divers

SUBVENTION DE LA MAIRIE	150
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-329,93
Dont assurance (-143,00)	
et sacem (-135,59)	

2 110,50

BILAN SCOLAIRE 2022/2023

En Banque	18-sept.-22	7 678,12
En Banque	18-sept.-23	6 203,91

diminution de trésorerie -1 474,21

Activités

CALENDRIERS	411,25
COFFRE A JOUETS	379,16
GATEAUX (4 ventes)	291,04

BRIochES	283,68
TOMBOLA	3 658,13
FETE DE L'ECOLE	705,58
OBJET (trousses)	665,8

	-1 801,38
ACHAT JEUX DE COUR (table i	
SPECTACLE NOËL	-2 227,12
Surprise Party	-22,66
	-3 500,00

DON ECOLE 3200 + participatio	
BOUM CM2	-123,49
INVESTISSEMENT MATERIEL	-460,55
(tables pliantes/friteuses/ tee-shirt/ TPE)	

Soirée du 13/07/2023	226,96
----------------------	--------

Divers

SUBVENTION DE LA MAIRIE	150
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-158,98
Dont assurance (-132,00)	

-1 474,21

2025-2026 :

- Fonctionnement de l'APE

Les postes du bureau de l'association sont réattribués tous les ans, à chaque assemblée générale.

Le groupe communication est ouvert à tous les membres de l'APE, afin de réfléchir à plusieurs sur le contenu des affiches et répartir la charge de travail en fonction du temps et de la volonté de chacun.

Le choix des actions de l'APE est fait par l'ensemble des membres de l'APE. La date de certains événements nécessite d'être arrêtée plus d'un an à l'avance pour disposer de la salle polyvalente. Cela n'empêche pas les réflexions et des modifications du planning en cours d'année (maintien de l'événement, son organisation, ...).

Il est rappelé que chaque membre de l'APE s'investit à la hauteur de son envie et de sa disponibilité, celle-ci pouvant varier en cours d'année. L'équipe est dynamique, volontaire et solidaire.

- Projection des activités

La Glandée n'aura pas lieu cette année : l'ONF a annoncé cette semaine que la production de glands en forêt est trop faible pour justifier une récolte.

Les prochains événements à organiser sont le goûter d'Halloween (2/11), le Coffre à jouets (23/11) et le Spectacle de Noël (18/12 ?).

Une vente de gourmandises va être organisée à l'automne.

Au printemps, la Fête du printemps sera annulée pour se consacrer à la co-organisation du Carnaval (avec Bigbadaboum et Brette Anim') : date à définir.

L'école fera son Carnaval le 17 mars 2026.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 26 juin 2026.

Questions adressées à la mairie :

- Frais liés à l'utilisation de la salle polyvalente

Les coûts de chauffage de la salle polyvalente sont tels que la mairie a décidé de faire participer financièrement les utilisateurs ponctuels. Un forfait "chauffage consommables" (89€ en été, 168€ en hiver) est appliqué à chaque contrat de location.

Depuis 2025, les collectivités paient le traitement des déchets. Symboliquement, la mairie de Brette-les-Pins répercute ces frais sur les utilisateurs de la salle polyvalente (10€/jour).

La mairie indique que ces frais ne doivent pas être un frein à l'organisation des événements de l'APE.

Elle rappelle que toutes les associations de la commune ont droit à une location de salle offerte par an (les forfaits "chauffage consommable" et "traitement des déchets" sont appliqués), et que l'APE est la seule association à pouvoir utiliser la salle plusieurs fois par an sans frais de location.

Les associations sportives qui utilisent la salle sur des créneaux réguliers tout au long de l'année ne paient pas ces forfaits : la salle est mise à leur disposition gratuitement sur ces créneaux.

Le lycée utilise la salle pour des cours de sport et paie une location à l'année via un financement de la région.

A la vue des résultats financiers de 2024-2025, l'APE indique que ces forfaits ne seront pas un frein à l'organisation de petits événements : ces frais seront compensés par les bénéfices réalisés sur des ventes dans l'année.

- Participation de l'APE à la commission menu

La commission menu se réunit trois fois par an à l'école et invite des parents à y participer.

L'APE indique que les RPE (Représentants de Parents Elus) ont un rôle à y jouer, du fait de leur position de parents élus. Les membres de l'APE, même s'ils sont intéressés par le sujet, ne se sentent pas légitimes pour représenter la voix des parents de l'école.

Il est acté ce soir que l'APE ne sera plus invitée à la commission menu.

Questions adressées à l'école :

- Calendrier des ventes de l'école

En 2025-2026, les classes d'UEEA et de CE2-CM1 partiront en séjour USEP (3 jours et 2 nuits). Ce voyage coûtera moins cher que la classe découverte des maternelles en 2024-2025.

Pour financer ce séjour USEP, l'école prévoit d'organiser trois ventes de pizza dans l'année (en fin de période 1, de période 3 et de période 5) et participera au Marché de Noël de Brette-les-Pins.

L'APE programmera ses ventes dans l'année en tenant compte des ventes de pizza de façon à étaler les sollicitations aux parents.

- Besoin financier pour les sorties scolaires :

Les enseignants prévoient de demander à l'APE un budget de 23 à 25€ par élève.

La mairie indique qu'elle participera au financement de la classe USEP en détachant Charlène Karsenti sur toute la durée de ce voyage.

- Besoin en matériel :

Cette année, les classes de maternelle feront l'école du dehors tous les vendredis. Pour s'équiper, les enseignantes de ces classes ont établi une liste de fournitures (chasubles, kits slackline, tente parachute, barnum pliable, chariot d'extérieur). L'école aurait également besoin de renouveler quelques ballons.

L'école aimerait équiper la cour élémentaire d'une structure de jeux semblable à la cabane de la cour de maternelle, qui manque aux élèves de CP et CE1 surtout. Le budget à prévoir est de l'ordre de 10 000€. Si un tel investissement se fait, la mairie sera mise à contribution, au moins pour préparer le sol sous la structure.

Des draisiennes doivent être remplacées.

Actuellement, il y a deux types de draisiennes à disposition des élèves de maternelle : PICHON (structure métallique très résistante) et JOCATOP (structure plastique légère mais non adaptée au gabarit des élèves de Grande Section).

Pour les interventions sportives dans les classes, Charlène Karsenti aimerait équiper la salle polyvalente de quatre paniers de basket pliables et amovibles (~800€ l'unité). Pour partager les frais, il est envisagé de demander au lycée A. Provots et à l'APE l'achat de deux paniers chacun.

L'APE est toujours volontaire pour acheter du matériel de sport. Il reste à confirmer le partage de la charge avec le lycée.

La décision de l'achat de matériel par l'APE sera confirmée ultérieurement en fonction des besoins prioritaires de l'école.

Informations données par la mairie :

- Marché de Noël de Brette-les-Pins

Le feu d'artifice prévu au 13/07 n'a pas été tiré en raison de la sécheresse et du risque d'incendie. Il sera tiré en soirée lors du Marché de Noël de Brette le 6/12.

- Randonnée culturelle Serge Soualle

Les familles sont invitées le dimanche 14/09 à y participer : rendez-vous à la salle polyvalente à 8h30.

- Nettoyons la nature

CDV organise une opération de ramassage des déchets en forêt le dimanche 5/10 matin. Toutes les familles sont invitées à y participer.

- Semaine du concours ornithologique

Du 10 au 16 novembre à la salle polyvalente, 800 oiseaux seront exposés. Les classes de l'école sont invitées à visiter l'exposition.

La mairie demande à l'APE de relayer ces informations aux parents de l'école pour qu'enfants et adultes soient présents aux événements.

- Humidité dans le local APE situé près de l'école

L'APE dispose de deux locaux pour stocker le matériel. Le local du haut est sain, mais occupé par l'ancienne scène. Le local du bas est situé tout près de l'école, mais pose de gros problèmes d'humidité, ce qui engendre de la moisissure sur certains éléments stockés.

La mairie indique que sous les locaux du RAMP, un local en sous-sol est sain et actuellement vide. A voir si l'APE pourrait y stocker son matériel.

La mairie informe que les agents municipaux vont se mettre en relation avec le lycée A. Provots pour végétaliser la cour de l'école.

La mairie souhaite également mettre en place un jardin nourricier. Ce projet, financé par le Pays du Mans, permet de bénéficier d'un accompagnement financier et pédagogique. Le périscolaire pourrait prendre ce projet en charge et installer le jardin dans le carré entre la cour et le local du RAMP.

Le maire remercie chaleureusement l'APE pour toutes les actions qui ont été menées et l'énergie positive qui est véhiculée.

Election du bureau 2025-2026 :

A l'issue d'un pot de l'amitié, les membres APE souhaitant faire partie du bureau 2025-2026 se réunissent.

- Matthieu Leray propose de rester président (pour une dernière année). La proposition est acceptée à l'unanimité.
- Elodie Perigois propose d'être vice-présidente. La proposition est acceptée à l'unanimité.
- Julie Leblond propose d'être trésorière. La proposition est acceptée à l'unanimité.
- Julie Gaudron propose d'être trésorière adjointe. La proposition est acceptée à l'unanimité.
- Delphine Legros propose d'être secrétaire. La proposition est acceptée à l'unanimité.
- Elise Gouvary propose d'être secrétaire adjointe. La proposition est acceptée à l'unanimité.
- Vanessa Boissière et Alexandra Prieur proposent d'intégrer le bureau comme représentantes.

Vanessa Boissière souhaite également intégrer l'équipe communication.

Fin de séance :

L'assemblée générale se termine à 22h50.